La Tribung ARDÈCHE

31 route de Montélimar, zone Ponson Moulon - 07200 AUBENAS • trib.aubenas@wanadoo.fr • Tél. 04 75 35 87 87 JEUDI 10 FEVRIER 2011 • N° 06 • 1,50[€]



Mission d'inspection pour le gaz de schiste

L'Ardèche reste mobilisée



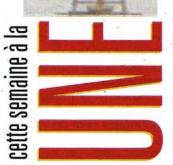
Partout, les réunions concernant l'exploitation du gaz de schiste font le plein. Même les médias internationaux sont intéressés, comme ici Radio Canada. La ministre de l'Environnement lance une mission d'inspection. [p 4 et 5]

SE SE

La Tribune

Gaz de schiste

Dossier réalisé par Frances Harper, Pierre Courouble, Didier Thiriet et Hervé Barruhet



Partout, les réunions concernant le projet d'exploitation du gaz de schiste font le plein, et même au delà. De Privas aux Vans, l'inquiétude est réelle.

es réunions d'opposants au projet de recherche de gaz de schiste en Ardèche ont, certes, quelques arrières pensées électorales en cette période de cantonales, mais le moins que l'on puisse dire est qu'elles remplissent les salles. Tel fut le cas à Saint Paul le jeune, Lussas, Rocles ou encore Vallon Pont d'Arc, et Les Vans en attendant la suite et donc, peut-être, que les "prospecteurs" s'expriment.

Après les 800 personnes à St Sernin, une nouvelle réunion a déplacé les foules le 4 févier dernier aux Vans avec environ 500 personnes, à l'initiative du collectif "stop au gaz se schiste".

Le maître mot de la réunion était donné d'entrée par Bruno Vigier (maire des Vans) pour qui « Il faut être tous unis. Il ne faut pas leur donner le plaisir de se diviser », propos repris par tous ceux qui ont pris la parole (membres du collectif, conseillers généraux etc.), avant d'ajouter « Ils n'ont pas évalué notre capacité de mettre en valeur les projets du département et des pays sur l'excellence de l'Ardèche. Tout cela sera mis en avant. On ne se



Bruno Vigier, maire des Vans, appelle les Ardéchois à rester unis contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

"Nous ne nous laisserons pas faire"

laissera pas faire. »

Des puits tous les 200 mètres

Pour Guillaume Vermorel, invité à présenter le projet au nom du collectif, le problème c'est que la fracturation ne se limitera pas aux poches choisies. A 3000 mètres de profondeur, l'eau à 9000 barres de pression ne fracturera pas seulement

cette roche mais les couches supérieures et inférieures, et le rocher étant karstique les fissures feront remonter les gaz et l'eau polluée. Le travail du futur exploitant se fait en « aveugle » et à distance et utilise des modèles géologiques et physiques comportant de nombreuses incertitudes.

Poursuivant son explication, il affirme que les puits, en cas

d'exploitation, seront distants de 200 mètres, et à certains endroits aux Etats-Unis, où se pratique déjà ce type d'exploitation, il y a 15 puits par km2! Chaque puits utilise 15 000 à 20 000 m3 d'eau. Parallèlement, le liquide de fracturation contient 95 % eau, 4 % de sables ou de billes céramiques radioactifs pour suivre les traces, et 1 % d'additifs (entre 150 et 600 produits chimiques) pour protéger l'équipement et pour prévenir le développement de bactéries apportées par les forages.

Guillaume Vermorel pense d'ailleurs que ces études ont déjà été faites à Villeneuve de Berg et Valvignières, où les premiers forages d'exploration doivent avoir lieu. Les camions doivent arriver ces jours-ci dit-il, avant d'ajouter qu'on pense qu'ils vont forer au pied de Villeneuve de Berg entre la ville et Pradel, près de la rivière. Tel que le prévoit le calendrier, au 4ème trimestre le forage à Villeneuve de Berg commencera avec plateforme et derrick puis fracturation hydraulique...



Le spéléologue Guillaume Vermorel affirme qu'il y a jusqu'à 15 puits/km2 aux USA.

Résumé du projet

Le site du ministère de l'environnement évoque la mission décrite par la ministre Nathalie Kociusko Morizet et donne quelques détails (http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lancement-d-une-mission-pour-mieux.html)

C'est ainsi qu'on apprend que la production de gaz en France représente 1 à 2% de notre consommation et que notre facture énergétique est de 9 milliards annuels

Actuellement, trois permis de recherche sur le gaz de schiste ont été accordés par arrêtés datés du 1er mars 2010 sur une surface totale de 9 672 km2. Ces permis ont été délivrés aux compagnies Schuepbach Energy LLC d'une part (permis de Villeneuve de Berg et permis de Nant), Total E&P France et Devon Energie Montélimar SAS d'autre part (permis de Montélimar). Ils concernent les départements de l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et la Lozère.

Selon le ministère, "Il s'agit de permis de recherche, dont l'objectif est donc d'acquérir une meilleure connaissance géologique du sous-sol et d'évaluer l'existence d'un gisement et de son potentiel éventuel en tenant compte de la nécessité de respecter l'environnement".



Même les pêcheurs!

"Nous condamnons avec force le projet d'exploitation des gaz de schiste en Ardèche méridionale; et je m'exprime ici en tant que représentant des 25 000 pêcheurs que compte le département ", ainsi s'exprime Bernard de Chanaleilles, pour la Fédération de Pêche 07. Selon lui l'Ardèche est attractive pour la pêche, elle est reconnue pour la qualité de son patrimoine ha-

Il est évident dit-il encore "que

les conséquences iront à l'encontre des intérêts de la pêche et au delà, des intérêts de l'ensemble des citoyens et des générations futures."

C'est sur la base de ces considérations que la fédération oppose un « non » ferme à l'exploitation des gaz de schiste. La fédération a rejoint officiellement le collectif -contre l'exploitation du gaz de schiste en Ardèche- et appelle les pêcheurs à faire de même.

Vigilant, mobilisé et contre

Le député Jean-Claude FLory indique être intervenu auprès du Ministre de l'Ecologie pour soutenir la création d'une mission interministérielle sur les gaz de schiste. Cette mission d'inspection venant d'être lancée officiellement, le député ardéchois a saisi l'occasion pour écrire aux deux responsables nationaux de la mission : Christian Leyrit, Vice-Président du Conseil général de l'environnement et Pascal Vice-Président Conseil général de l'industrie et de l'énergie.

Le député renouvelle dans son opposition au projet d'exploration de gaz de schiste car, "le manque de garanties environnementales apportées à ce stade du dossier, mais aussi l'incompatibilité avec le projet de terri-



Jean-Claude Flory

toire porté par de nombreux acteurs localement expliquent le rejet sur le terrain". L'élu dit rester particulièrement vigilant et mobilisé sur ce dossier.

La mission d'inspection demandée par Nathalie Kosciusko-Morizet et Eric Besson

Suite au tollé provoqué par le manque de transparence concernant le lancement de l'exploration des gaz de schiste, le gouvernement a tenté de rassurer suite à la question du député Pascal Terrasse le 26 janvier dernier. Nathalie Kosciusko-Morizet a précisé : "Vous pouvez compter sur ma vigilance pour que nous ne voyions pas en France le type de paysage désolé auquel une exploitation sans retenue et sans contrainte environnementale a conduit les Etats-Unis". A la veille de sa venue dans la Drôme jeudi 3 février, la ministre de l'écologie a confirmé son engagement avec l'annonce d'une mission d'inspection pour faire le point en France sur les risques environnementaux et sanitaires. L'arbitrage de Matignon sera ensuite demandé.

Co-signée avec le ministre de l'énergie Eric Besson, cette mission confiée conjointement au conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies et au conseil général de l'environnement et du développement durable, vise à éclairer le gouverment

"sur les enjeux du développement potentiel de ces éventuelles ressources, sur l'encadrement environnemental approprié à cet éventuel développement et sur prioritaires à actions conduire." La lettre de mission précise : "... Si d'éventuels travaux d'exploitation étaient envisagés, ils seraient soumis à une double enquête publique, d'une part pour la concession, d'autre part pour l'ouverture des travaux. Les dossiers comprennent notamment la preuve des capacités techniques et financières du demandeur, une étude d'impact environnemental, un document indiquant les incidences des travaux sur la ressource en eau, une étude de sécurité et de santé et une étude de danger."

Pour anticiper les demandes de permis d'exploitation, la lettre de mission stipule que les questions suivantes devront être approfon-

- le potentiel de développement de ces hydrocarbures dans le monde, en Europe et en France, ainsi que les opportunités économiques et les enjeux géopolitiques associés.

- une revue comparative des technologies d'exploitation et de raccordement au réseau d'éventuels gisements : leur efficacité, leur maîtrise par l'industrie française et européenne, leurs impacts, leur coût et leurs perspectives d'évolution. Les meilleures techniques disponibles seront déterminées.

- une revue des enjeux sociétaux et environnementaux, au plan national et local, avec les impacts paysager, géologique, et géotechnique, sur la ressouce en eau et les émissions de gaz à effet de serre.

- le cadre légal, fiscal et réglementaire applicable, l'organisaet les moyens de l'administration en charge des instructions et les ajustements éventuels nécessaires.

Les inspecteurs pourront rencontrer les titulaires des permis d'exploration. Les deux ministres ont demandé un rapport d'étape pour le 15 avril 2011 et le rapport final avant le 31 mai 2011.

Les prochaines réunions publiques

0/02 - 20h30 Villeneuve de Berg (Salle omnisports) / 15/02 - 20h Valvi-

Les dangers

Les principaux dangers, selon le collectif

Les cours d'eau, mais aussi les nappes phréatiques, peuvent être polluées car le calcaire n'est pas étanche.

Les produits d'extraction ajoutés à l'eau sont mal connus

Les 15 à 20000 mètres cubes nécessaires pour chaque puits vont néces-

Les forages pourraient être nombreux

gnières / 18/02 - 20h - Chambonas / 04/03 - 20 h Payzac

siter de nombreuses rotation de camions.

Stop au gaz de schiste!



Samedi sur le marché de Privas, le collectif des Ardèchois contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste tenait un stand sur le marché. Ce refus repose sur les éléments suivant : absence d'information, conséquences environnementales désastreuses, ravages en termes socio économiques et atteintes irréversibles à la santé.

Ardèche, Drôme, Gard et Hérault : quatre départements s'allient

Pascal Terrasse, Didier Guillaume, Damien Alary et André Vezinhet, respectivement présidents des conseils généraux de l'Ardèche, la Drôme, le Gard et l'Hérault ont décidé de s'allier pour se faire entendre.

Ils précisent dans une déclaration commune:

"L'inquiétude de citoyens et des élus de notre territoire est très forte. L'exploration du soussol puis l'exploitation industrielle du gas de schiste sur nos territoires pourraient avoir des conséquences économiques et environnementales dramatiques. Nous avons donc décidé d'unir nos forces afin de nous faire entendre et dénoncer la méthode du gouvernement qui a délivré des permis d'exploration sans aucune concertation.

Les principes fondamentaux du Grenelle de l'environnement et de la charte constitutionnelle de l'environnement sont remis en cause et le principe de précaution bafoué. A l'opacité bénéficiant aux multinationales de l'énergie, nous opposons une exigence de transparence.

L'Etat ne peut s'affranchir d'études d'impacts et d'enquêtes publiques avant d'autoriser de grands groupes à explorer le sous-sol français quand il est d'habitude si prompt à faire respecter le droit lorsqu'il s'agit de projets de particuliers ou de collectivités locales.

Nous avons la conviction que ce qui est rentable pour des multinationales ne l'est pas toujours pour la planète et ceux qui y vivent, qui plus est dans des départements agricoles, touristiques et préservés!

Nous prenons acte de l'annonce par Mme Kosciusko-Morizet de la suspension des travaux d'exploration de gaz de schiste dans l'attente d'un rapport confié à son administration. il s'agit d'une première avancée par rapport à la réponse apportée à Pascal Terrasse, le 26 janvier 2011. Cependant, nous restons vigilants et determines. Dans les prochaines semaines, jeux environnementaux." nos 4 Départements coopére-

ront et proposeront à leurs assemblées respectives de mutualiser les actions suivantes :

recours à une assistance juridique commune destinée à étudier les procédures juridiques à engager (loi sur l'eau, charte constitutionnelle de l'environnement, droit européen, conventions internationales...).

- saisine de la Commission nationale du débat public afin que soit organisé un vrai débat indépendant et transparent sur l'opportunité de l'exploitation des gaz de schiste en France.

- proposition de révision du code minier afin de renforcer la protection des populations résidentes et des propriétaires, ainsi que la prise en compte des en-

Réaction de Jean-Jacques Queyranne

Le président de la région Rhône-Alpes réagit à l'annonce de la mission d'inspection : "C'est une première décision qui va dans le bons sens et qui a été obtenue grâce à la tres forte mobilisation des éus et des citovens. Elle est conforme à la délibération que la Région Rhône- Alpes avait votée en octobre dernier. Mais il faut aller plus loin! Cette mission ne doit pas seulement être une simple démarche administrative. Elle doit au contraire faire toute la lumiere sur les risques encourus pour l'environnement si des autorisations d'exploitation devaient être accordées. Je souhaite que cette mission se déroule dans la plus grande concertation avec les élus et les citoyens. On se souvient que les arrêtés du 1er mars 2010 ont été signés en catimini, sans aucune concertation."